

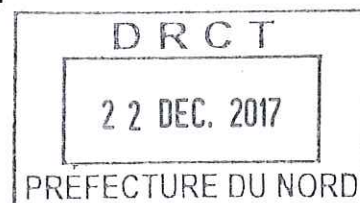
SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 DECEMBRE 2017
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2017 - 24

Objet : Fixation du nombre de Vice - Présidents



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 Décembre 2017 sous la Présidence de Monsieur Franck DHERSIN son Président,

Vu, les statuts du SMIRT, particulièrement l'article 10 - 1, relatif au nombre de Vice-Présidents,

DECIDE

De fixer à 12 le nombre de Vice – Présidents du SMIRT, nombre équivalent au total des Autorités Organisatrices de Transports, adhérentes du Syndicat.

Le Président du SMIRT,

Franck DHERSIN